

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2013**

L'An deux mil treize et le six septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre SATTONNAY, Maire.

Présents : MM Pierre SATTONNAY / José BARISWYL / Pierre CLAVIER / Jean-Claude BAUD / Mario D'ELIA / MMES Monique DELAY / Danièle MACLE et Florence NAKOUS.

Absents excusés : Nathalie GUIGNERET (Procuration P. SATTONNAY), Jean-Claude LIMAT (Procuration à P. CLAVIER)

Secrétaire de séance : Mme Danièle MACLE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 02/08/2013

CREATION D'UN EMPLOI D'ACCOMPAGNATEUR DANS LES TRANSPORTS SCOLAIRES :

C'est un emploi de contractuel portant sur 8 h (ou 9 h si la personne ne peut rentrer chez elle entre 12 h30 et 13 h) par semaine. Le contrat porterait sur la période scolaire et serait renouvelable (six fois).

Le salaire sera annualisé. Des indemnités kilométriques seraient versées à partir d'une des communes du RPI.

Le Conseil Général prendra en charge 50 % du coût salarial.

Le restant salarial et éventuellement les frais kilométriques seront partagés entre les trois communes du RPI par tiers.

Pour offrir un emploi plus intéressant, un contact a été pris avec les communes de Courlaoux et Condamine qui proposeront à la même personne un contrat similaire pour accompagner le ramassage de ces communes qui se fait dans la période qui précède celui du RPI, par le même bus et le même chauffeur. En effet, la rentrée à l'école de Courlaoux a lieu une demi-heure avant celle du RPI Frébuans-Mallerey-Trenal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de créer cet emploi.

SIAAL : PROJET D'ASSAINISSEMENT POUR LE QUARTIER DU MOULIN :

Les travaux prévus permettront aux propriétaires riverains de se mettre en règle avec la réglementation en matière d'assainissement.

Ils auront à payer une taxe de raccordement (1 500 euros), plus les travaux sur leur terrain.

Restent des travaux sur le domaine public estimés à 5 850 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prendre cette somme à la charge de la commune.

ECLA : CR DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES :

Ces transferts concernent notamment les communes de Mirebel et Verges entrées récemment dans la Communauté d'Agglomération.

Après délibération, à l'unanimité, la commune approuve cette évolution des transferts de charges.

ETUDE DE DEVIS :

- Lebée : Création d'un accès en dallage entre la fontaine et le parking et entre la fontaine et le cheminement piétonnier pour un montant de 535.80€ TTC.
Devis accepté à l'unanimité.

- Géomètres : a) Modifier les limites de la parcelle n° 77 en zone artisanale.
Devis Cramard 599,67 € TTC ABCD Géomètre 716.40€ TTC
b) définir la zone “voirie” sur la parcelle AA7 (montée du Moulin)
Devis Cramard 581.73€ TTC ABCD Géomètre 441.32€ TTC

COMPTE RENDU DES REUNIONS :

REUNIONS A VENIR :

QUESTIONS DIVERSES :

INFORMATIONS DIVERSES :

URBANISME- DOSSIERS EN COURS :

- Demande en date du 30/08/2013 de M. MARECHAL Christian pour la pose d'une palissade en bois naturel – 65 rue Désiré BARODET- DP N°11/2013

URBANISME – Les Décisions au 06/09/2013 :

- NON OPPOSITION de la DDT en date du 27/08/2013 à la demande de M. NICOLAS David pour la pose d'un portail coulissant en alu – 47 rue Meix des Claviers- DP 10/2013

- NON OPPOSITION de la DDT en date du 3/09/2013 à la demande de M. MARECHAL Christian pour la pose d'une palissade en bois naturel – 65 rue Désiré BARODET- DP 11/2013

Prochaine réunion le 27/09/2013 à 20H00

La Secrétaire de séance,
Danièle MACLE

Le Maire,
Pierre SATTONNAY

